

Millennia 2015

Anne-Rachel Inné
Directrice Relations Régionales, Afrique
ICANN

Communication a Millennia 2015 - 6-8 Mars 2008, Liège, Belgique

Bonjour - Je viens du Niger et je travaille depuis 5 ans dans un secteur qui est classé comme technique. Avant cela, j'ai été traductrice- interprète. J'ai côtoyé les technologies de l'Information a travers les réseaux de télécommunications aériens il y'a quelques temps. J'ai ensuite été consultante et ai aidé a la prise en compte de la perspective jeunes et femmes dans des projets a composantes TIC, en Afrique et ailleurs. Je suis aussi formatrice genre a travers les jeux de rôles psychologiques...déconstruction des stéréotypes - schéma mental a l'école ---je dirai a maison--- de la psychologie a la technique, plutôt pas commun comme parcours je le reconnais... mais je travaille depuis 5 ans a l'ICANN.

C'est quoi l'ICANN? C'est d'abord un environnement technique assez peu féminisé et je suis ravie pour une fois de ne pas être face d'une mer de costume gris et noirs et de cravates ...et pour cela je remercie Marie-Anne Delahaut et l'Institut Destrée. Je suis ravie d'être ici pour tenter de vous expliquer la relation femmes, Internet et langues....

Je parlais de l'ICANN qui veut dire en anglais, Internet Corporation for Assigned Names and Numbers ou pour faire simple, c'est l'organisation de droit privé à but non lucratif qui au niveau mondial est chargée:

- d'allouer l'espace des adresses de protocole Internet (IP),
- d'attribuer les identificateurs de protocole,
- de gérer le système de nom de domaine de premier niveau pour les codes génériques (gTLD ex: .com, .net) et les codes nationaux (ccTLD ex: be, br etc.),
- et d'assurer les fonctions de gestion du système de serveurs racines.

Vous me direz c'est quoi la relation avec les femmes? Disons qu'elle n'est pas directe. Mais je vous dirai celle qu'elle peut être ensuite. Parce qu'il est vrai que la mission de l'ICANN est très technique. Mais tout comme l'architecture que nous coordonnons n'est pas votre préoccupation première en tant qu'utilisateurs, ce que nous faisons à la racine pour l'internationalisation de celle ci n'est pas évident à appréhender à première vue.

C'est quoi la relation avec la Gouvernance de l'Internet? Les recommandations 29 et 53 du SMSI concernant la Gouvernance de l'Internet parlent du multilinguisme. Je ne vais pas vous lire les déclarations entièrement mais elles disent toutes les deux en substance que l'Internet étant devenu une ressource publique mondiale, sa gouvernance devrait assurer une répartition équitable des ressources, faciliter l'accès de tous et garantir le fonctionnement stable et sécurisé de l'Internet, dans le respect du multilinguisme et que nous devons tous œuvrer résolument en faveur du multilinguisme de cet outil, l'Internet.

La recommandation no 53 dit entre autres « ... Dans ce contexte, nous prônons en outre l'utilisation des langues locales pour l'élaboration de contenus, la traduction et l'adaptation, les archives numériques et les diverses formes de médias numériques et traditionnels et nous sommes conscients que ces activités peuvent également renforcer les communautés locales et autochtones. De ce fait, nous souhaitons insister sur la nécessité:

- a) de faire progresser l'adoption du multilinguisme dans un certain nombre de secteurs: noms de domaine, adresses de courrier électronique, recherche par mot-clé;
- b) de mettre en œuvre des programmes autorisant la présence de noms de domaine et de contenus multilingues sur l'Internet, et d'utiliser divers modèles logiciels pour faire face au problème de la fracture numérique linguistique et assurer la participation de tous dans la nouvelle société qui se fait jour;
- c) de renforcer la collaboration entre les organismes concernés afin de poursuivre l'élaboration de normes techniques et de faciliter leur adoption dans le monde entier.

L'ICANN s'attelle à internationaliser la racine de l'Internet depuis quelques années à travers la mise en place des noms de domaines internationalisés (communément appelés IDNs). Nous nous attelons à donner l'opportunité aux utilisateurs selon leur langue, d'accéder à un contenu 'localisé', donc totalement dans leur langue. Dans toutes celles qui aujourd'hui ne sont pas encore accessibles à ce que nous appelons le premier niveau de la racine. L'ICANN le fait en collaboration avec l'Unesco, l'UIT, les communautés locales et les opérateurs de noms de code pays (ccTLDs).

Pour vous donner un exemple, je parle, écris et lis le Haoussa – et je peux accéder à du contenu en Haoussa sur Internet. J'ai aussi la chance de pouvoir écrire mes URL en Haoussa car le Haoussa a des caractères latins étendus de base et certains diacritiques.

Par contre, nos collègues chinois et émirati peuvent respectivement accéder à du contenu en chinois et en arabe, mais ne peuvent par exemple pas écrire un www.millenia2015.org tout en chinois ou tout en arabe. Le .org restera en caractères latins. Ce qui pour quiconque ne parle ni anglais, ni français, et autres langues 'latines' est un gros problème. .org ne veut rien dire pour eux s'il n'est pas traduit.

Mais internationaliser la racine n'est pas tout. Avant d'en arriver là, il faut de la volonté de la part des communautés (gouvernements, linguistes, experts, équipementiers, logiciels, applications, etc.) car vous pouvez savoir écrire toute une adresse dans votre langue et sur la toile, si vos équipements ne permettent pas de le faire, vous n'êtes pas plus avancés. Il vous faut un clavier, un ordinateur, un téléphone cellulaire qui 'parlent' votre langue. Il faut aussi que votre langue ait un script qui lui est ensuite codé pour être reconnu par les 0 et les 1 qui font le langage des ordinateurs.

L'Internet étant considéré comme un service public d'information quels peuvent être les avantages à sa localisation ?

- l'accès à une information dans votre langue, la devise de l'internationalisation à l'ICANN est : 'mon nom, ma langue, mon Internet'
- L'accès par exemple aux services de santé et à l'information y afférente

- les États pourraient définir et soutenir des politiques nationales destinées à promouvoir l'enseignement des langues, dont les langues maternelles, dans le cyberspace, d'où l'éducation et à la formation et en particulier à une alphabétisation fonctionnelle plus réussie
- la préservation de la diversité linguistique et culturelle -- mais ceci est aussi un choix politique
- la localisation donnerait les mêmes chances aux femmes sur le plan économique
- a simplement des conditions de vie décentes

Ce pourrait aussi être le moyen d'amener du contenu pas forcément écrit, comme l'a dit hier Corinna Cortes avec les outils de reconnaissance vocale et traduction, à nos sœurs des villages pour qui l'information est capitale. Enfin, quand nous pensons aux millions d'entre elles particulièrement qui aujourd'hui ne sont pas alphabétisées dans leurs langues ou dans celles plus traditionnelles qui sont présentes aujourd'hui sur Internet, la localisation est le meilleur moyen de les inclure dans la société de l'information.

Je vous remercie.

www.icann.org

anne-rachel.inne@icann.org